



Régularisation du père d'un enfant français

Par **warda84_old**, le **17/08/2007 à 10:29**

Bonjour, je suis une française mariée à un sans papier depuis plus de 2 ans et bientôt maman (avant le 2 septembre). mon mari étant rentrer en france sans visa on nous a toujours refuser sa régularisation malgré qu'on ce soit marié en france. Je voudrai savoir comment faire pour régulariser sa situation à la naissance de notre enfant et s'il y a des association qui pourrais nous aider.merci pour vos réponses

Par **laure_old**, le **13/10/2007 à 22:29**

desolée, je n ai pas de reponse a votre question mais je suis curieuse de savoir si vous avez pu regulariser la situation de votre epoux et si oui quelles demarches avez vous du faire, car moi meme et mon ami sommes dans la meme situation sauf que nous sommes pas marier; on va etre parent d une petite fille au mois de novembre et malheureusement il n y a pas grand monde pour nous guider et je suis terifier a l idée de le perdre a cause de papier merci et encore une fois desolée de ne pas vous avoir apporter de reponse.....